



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PREFECTURE DES BOUCHES DU RHONE

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE,
DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

AR

DECISION D'AGREMENT N° 05.22.271.004.1 du 5 septembre 2005

Le Préfet du département des Bouches du Rhône,

Vu le règlement CEE n° 3821/85 du Conseil du 20 décembre 1985 concernant l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route, modifié notamment par le règlement CE du Conseil n° 2135/98 du 24 septembre 1998 ;

Vu le règlement CE n° 1360-2002 de la Commission du 13 juin 2002 portant septième adaptation au progrès technique du règlement CEE n°3821/85 susvisé ;

Vu le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, notamment ses articles 37 et 51 ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2001 pris pour application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, notamment son titre VI ;

Vu l'arrêté du 7 juillet 2004 relatif aux modalités de contrôle des chronotachygraphes numériques, notamment ses articles 5 et 7 ;

Vu la décision n° 05.22.100.00x.1 du 5 septembre 2005 étendant aux activités d'installation et d'inspection périodique de chronotachygraphes le bénéfice de la marque d'identification FG 13, attribuée à la société CERCLE OPTIMA par la décision n° 03.22.100.007.1 du 2 décembre 2003 ;

Vu la demande en date du 1^{er} avril 2005 de la société CERCLE OPTIMA ;

Considérant les conclusions de l'instruction de cette demande, comprenant notamment l'examen du dossier initial et des modifications apportées à la suite de divers audits réalisés au siège et dans les ateliers de la société CERCLE OPTIMA ;

Sur proposition du Directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement,

DECIDE

Article 1^{er} : La société CERCLE OPTIMA (siège social : RN 96, impasse Aurélien - 13710 LA BARQUE) est agréée pour effectuer dans ses ateliers, dont la liste figure en annexe, les opérations d'installation et d'inspection périodique de chronotachygraphes numériques.

Article 2 : La liste nominative du responsable technique et de la sécurité et des techniciens de l'organisme est donnée en annexe.

Le numéro abrégé du présent agrément destiné à identifier chaque atelier de l'organisme dans les cartes d'atelier est également fixé en annexe, en fonction de l'adresse de chaque atelier.

... / ...

Article 3 : La marque d'identification que l'organisme doit apposer sur les dispositifs de scellement de l'installation et qui doit apparaître sur la plaquette est la marque **FG 13** attribuée par la décision n° 03.22.100.007.1 du 2 décembre 2003 modifiée.

Article 4 : La présente décision est prononcée pour une durée de quatre ans à compter de sa signature. Elle peut être suspendue ou retirée à tout moment en cas de manquement de la société à ses obligations réglementaires.

Article 5 : En application de l'article 40 de l'arrêté du 31 décembre 2001 susvisé, toute modification concernant les dispositions d'agrément doit être communiquée à la DRIRE. Toute modification concernant la liste des ateliers, le responsable technique et de la sécurité ou les techniciens de l'organisme doit donner lieu à une modification de la présente décision.

Fait à Marseille, le 5 septembre 2005

Pour le Préfet et par délégation,
l'Adjoint au Chef de la division des contrôles techniques
de la sûreté nucléaire et de la radioprotection




Jean-Marie ROUX



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'Économie
de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Pôle concurrence, consommation,
répression des fraudes et métrologie**

Service métrologie légale

**DECISION n° 24.22.271.005.1 du 15 avril 2024 portant modification de l'annexe
de la décision d'agrément n° 05.22.271.004.1 du 05 septembre 2005**

Le Préfet du département des Bouches du Rhône,

Vu le règlement (UE) n°165/2014 du Parlement européen et du Conseil du 04 février 2014 relatif aux tachygraphes dans les transports routiers, abrogeant le règlement (CEE) n° 3821/85 du Conseil du 20 décembre 1985 concernant l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route, et modifiant les règlement (CE) n°561/2006 du Parlement européen et du Conseil relatif à l'harmonisation de certaines dispositions de la législation sociale dans le domaine des transports par route ;

Vu le décret n°2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2021 du préfet des Bouches du Rhône, publié au recueil des actes administratifs le 14 avril 2021 portant délégation de signature à M. Jean-Philippe BERLEMONT, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Vu le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2001 modifié pris pour application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001, notamment son titre VI ;

Vu l'arrêté du 7 juillet 2004 relatif aux modalités de contrôle des chronotachygraphes numériques, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 7 juillet 2009 et par l'arrêté du 19 mars 2010 ;

Vu la décision du 21 octobre 2015 établissant les exigences spécifiques complémentaires à la norme applicable aux systèmes d'assurance de la qualité des organismes désignés ou agréés pour la vérification des instruments de mesure réglementés ;

Vu la décision n° 03.22.100.007.1 du 2 décembre 2003, modifiée, attribuant la marque d'identification FG 13 à la société CERCLE OPTIMA dont le siège social est sis : **31 avenue Francis Perrin Rousset Parc et Club 13790 ROUSSET** ;

Vu la décision n° 05.22.100.011.1 du 5 septembre 2005 étendant aux chronotachygraphes numériques le bénéfice de la marque d'identification FG 13 attribuée à la société CERCLE OPTIMA par la décision n° 03.22.100.007.1 du 2 décembre 2003 modifiée ;

Vu la décision n° 05.22.271.004.1 du 5 septembre 2005, modifiée, agréant la société CERCLE OPTIMA pour réaliser les opérations d'installation et d'inspection périodique de chronotachygraphes numériques ;

Vu la décision n° 12.22.271.012.1 du 20 décembre 2012 accordant la dérogation relative aux dispositions applicables à la sécurité des cartes d'atelier des techniciens et ce pour les ateliers de la même raison sociale, en référence à l'article 9 de l'arrêté ministériel du 07 juillet 2004 modifié, sous couvert de dispositions de sécurité équivalentes et de l'application de la procédure Tco-P-001 ;

Vu la décision n°21.22.271.007.1 du 03 septembre 2021 renouvelant la décision d'agrément n°05.22.271.004.1 du 05 septembre 2005 susvisée selon le référentiel de la décision du 21 octobre 2015 pour une durée de 4 ans, à savoir jusqu'au 02 septembre 2025 ;

Vu l'accréditation délivrée par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) – accréditation n°3-1288 révision 47 du 29 février 2024, à la société CERCLE OPTIMA ;

Vu les éléments, transmis par la société CERCLE OPTIMA en date du 20 mars 2024 complétés le 09 avril 2024, à l'appui de sa démarche visant à prendre en compte la réduction de l'annexe de son agrément au détriment de la société « **ETS SIMEON** » Siret **852 305 127 00015** situé au « **16 route de Paris 58640 VARENNES-VAUZELLES** »

DECIDE :

Article 1 : La présente décision, en vue de prendre en compte les éléments transmis par la société CERCLE OPTIMA visés ci-dessus, et après validation de la DREETS Provence Alpes Côte d'Azur, modifie l'annexe à la décision d'agrément n°05.22.271.004.1 du 05 septembre 2005 modifiée et renouvelée, délivrée à la société CERCLE OPTIMA dont le siège est situé au **31 avenue Francis Perrin Rousset Parc et Club 13790 ROUSSET**, pour réaliser dans ses ateliers, dont la liste figure en annexe, les opérations d'installation et d'inspection périodique de chronotachygraphes numériques.

- Retrait de l'agrément au détriment de la société « **ETS SIMEON** » Siret **852 305 127 00015** situé au « **16 route de Paris 58640 VARENNES-VAUZELLES** »

La nouvelle annexe porte la mention « **révision n°143 du 15 avril 2024** ».

Article 2 : Les autres dispositions de la décision du 05 septembre 2005 modifiée et renouvelée sont inchangées.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du département des Bouches du Rhône dans le délai de 2 mois à compter de sa notification, ainsi que d'un recours hiérarchique dans le même délai de 2 mois auprès du ministre de l'économie et des finances, direction générale des entreprises, service de la compétitivité, de l'innovation et du développement des entreprises, sous-direction de la normalisation, de la réglementation des produits et de la métrologie.

Elle peut également être déférée au tribunal administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de sa notification ou dans le délai de 2 mois à compter du rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique. La juridiction administrative compétente peut aussi, le cas échéant et sous certaines conditions, être saisie par l'application "Télérecours citoyens" accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 4 : L'agrément peut être suspendu ou retiré en cas de dysfonctionnement ou de manquement de la société CERCLE OPTIMA à ses obligations en matière d'installation et d'inspection périodique des chronotachygraphes numériques.

Article 5 : Le directeur régional l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la Société CERCLE OPTIMA par ses soins.

Fait à Marseille, le 15 avril 2024

**Pour le Préfet et par délégation,
le Directeur régional l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Par subdélégation, le Chef du service métrologie légale**



Frédéric SCHNEIDER

CERCLE OPTIMA

Annexe à la décision n° 05.22.271.004.1 du 05/09/2005

Révision n° 143 du 15 avril 2024

Liste des ateliers couverts par le présent agrément et numéros abrégés correspondants

Numéro abrégé identifiant l'atelier	Nom	Siret	Adresse	DEPT	Code postal	Ville	Commentaires
052200402	E.A.R.	323 764 290 00017	338, avenue Guiton	17	17000	LA ROCHELLE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200405	SARL ATELIER BRACH FILS	388 793 242 00016	21, rue des Métiers	57	57970	YUTZ	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200406	LEROUX – BROCHARD	583 821 376 00030	ZONE D'ACTIVITÉS COMMERCIALES DU CITIS2, avenue de la 3 ^{ème} DIB	14	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200414	VESOUL ELECTRO DIESEL	816 580 161 00049	Parc Technologia 2 rue Victor Dollé	70	70000	VESOUL	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
052200415	DESERT	332 662 501 00110	ZAC Rougemare 482, rue René Panhard	27	27000	EVREUX	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
052200416	DESERT	332 662 501 00102	28 Avenue Jean Monnet	27	27500	PONT AUDEMER	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200417	SOCIETE DE DISTRIBUTION POUR L'INDUSTRIE ET L'AUTOMOBILE DANS LA MANCHE (SODIAMA)	405 950 049 00016	Route de Paris	50	50600	SAINTE HILAIRE DU HARCOUET	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200418	SOCIETE DE DISTRIBUTION POUR L'INDUSTRIE ET L'AUTOMOBILE DANS LA MANCHE (SODIAMA)	405 950 049 00032	ZAC la Croix Carrée Rue Denis Papin	50	50180	AGNEAUX	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
052200421	SOCIETE DE DISTRIBUTION POUR L'INDUSTRIE ET L'AUTOMOBILE DANS LA MANCHE (SODIAMA)	405 950 049 00024	Boulevard de Groslay ZAC de la Guenaudière II	35	35300	FOUGERES	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200422	DECHARENTON	323 198 804 00011	2, rue Duremeyer	61	61100	FLERS	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200423	ETS SIMEON ex PADOE	852 305 127 00015	16 route de Paris	58	58640	VARENNES-VAUZELLES	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
052200425	DECHARENTON	323 198 804 00052	Route de Paris Urou et Crennes	61	61200	GOUFFERN EN AUGE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200427	ELECTRO DIESEL PORTAL EDP	389 312 232 00017	Avenue du 08 mai 1945	12	12200	VILLEFRANCHE DE ROUERQUE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200428	L.M.A.E.	349 746 032 00029	Pays Noyé	97	97224	DUCOS	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
052200429	RG AUTO	492 578 588 00021	27 rue Ada Lovelace	44	44400	REZE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200432	DURAND SERVICES	378 233 548 00114	36, petite rue de la Plaine	38	38300	BOURGOIN-JAILLEU	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200434	VIALEX ex DURAND AUTO VI	914 497 714 00016	380 Route Nationale 75 ZI DE CHARANCIEU	38	38490	CHARANCIEU	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200435	DURAND SERVICES	378 233 548 00098	Lieu-dit la Garenne, ZI la Garenne, route de Givors	38	38670	CHASSE SUR RHONE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200436	DURAND SERVICES	378 233 548 00015	Lieu-dit ile Brune, rue des Glairaux	38	38120	ST EGREVE	Hors véhicules à traction intégrale permanente

CERCLE OPTIMA

Annexe à la décision n° 05.22.271.004.1 du 05/09/2005

Révision n° 143 du 15 avril 2024

Liste des ateliers couverts par le présent agrément et numéros abrégés correspondants

Numéro abrégé identifiant l'atelier	Nom	Siret	Adresse	DEPT	Code postal	Ville	Commentaires
052200440	AISNE DIESEL SERVICES	431 279 983 00016	Rue Antoine Parmentier ZAC la Vallée	02	02100	ST QUENTIN	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200441	AISNE DIESEL SERVICES	431 279 983 00057	Rue Antoine de Saint Exupéry	02	02200	VILLENEUVE ST GERMAIN	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200446	AISNE DIESEL SERVICES	431 279 983 00024	ZA de l'Alouette	02	02830	ST MICHEL	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200447	AISNE DIESEL SERVICES	431 279 983 00040	Route de Vauvillers ZI	80	80170	ROSIERES EN SANTERRE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200452	ETS B. COUSTHAM	367 500 139 00020	83, avenue Foch	76	76210	GRUCHET LE VALASSE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200454	GOUIN EQUIPEMENTS VEHICULES	501 522 288 00015	342 avenue de Paris	79	79000	NIORT	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200455	DURAND SERVICES	378 233 548 00031	Route du Levatel	38	38140	RIVES	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200458	RECTIFICATIONMODERNE ABBEVILLOISE RMA	538 5150 650 0042	10, voie Michel Debray	80	80100	ABBEVILLE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200466	COFFART	437 998 479 00020	Grande Rue	08	08440	VILLE SUR LUMES	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200467	VESOUL ELECTRO DIESEL	816 580 161 00064	Parc d'activité de l'Avenir 6 rue e la Vignotte	52	52200	SAINTS GEOSMES	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200469	BARNEAUD PNEUS	305 165 276 00109	45, route de Saint Jean	05	05000	GAP	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
052200470	CHOUTEAU PNEUS	384 277 133 00151	31, avenue d'Argenson	86	86100	CHATELLERAULT	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200471	HAUTOT JEAN ET FILS	302 136 494 00028	Zone Industrielle	76	76190	YVETÔT	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200474	MATERIEL INFORMATIQUE ET AUTOMOBILE SOMIA	324 801 273 00081	1180 route départementale 6007	06	06270	VILLENEUVE LOUBET	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200475	MATERIEL INFORMATIQUE ET AUTOMOBILE SOMIA	324 801 273 00032	St Isidore, PAL box 11 Cedex3	06	06200	NICE	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
052200476	TRINITE FREINAGE	399 519 511 00014	10, route de Laghet	06	06340	LA TRINITE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200477	SOCIETE MECANIQUE VAROISES DE VEHICULES INDUSTRIELS (SMVVI)	797 517 687 00027	348, avenue Nicolas Fabri de Peiresc	83	83130	LA GARDE	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
052200480	ETABLISSEMENTS FAURE	311 295 521 00018	Côte de la Cavalerie	09	09100	PAMIER	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200482	MATERIEL INFORMATIQUE ET AUTOMOBILE SOMIA	324 801 273 00057	187 rue du docteur Calmette	83	83210	LA FARLEDE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200485	COSTECHARAYRE	337 220 362 00020	ZA de Chantecaille 60 Chemin du Châlon	07	07430	SAINTE-CLAIRE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200487	societe guadeloupéenne de chronotachygraphe (sgc)	504 671 587 00013	Impasse Emile Dessoult Route Ancien abattoir ZI de Jarry	97	97122	BAIE-MAHAULT GPE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200490	GARLOUIS CENTRE DE CONTRÔLE	500 827 043 00018	7 Rue de Gravière	67	67116	REICHSTETT	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente

CERCLE OPTIMA

Annexe à la décision n° 05.22.271.004.1 du 05/09/2005

Révision n° 143 du 15 avril 2024

Liste des ateliers couverts par le présent agrément et numéros abrégés correspondants

Numéro abrégé identifiant l'atelier	Nom	Siret	Adresse	DEPT	Code postal	Ville	Commentaires
052200491	MATERIEL INFORMATIQUE ET AUTOMOBILE SOMIA	324 801 273 00065	270 Rue du commerce ZA Les playes	83	83140	SIX-FOURS-LES PLAGES	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200492	AISNE DIESEL SERVICES	431 279 983 00065	Rue du Pont des Rêts	60	60750	CHOISY AU BAC	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
052200493	NAPI TACHY	814 557 963 00018	40 Rue de l'Ile Napoléon	68	68170	RIXHEIM	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
052200496	ETABLISSEMENTS LENOIR JEAN	309 320 356 00053	2 rue des Saules ZA des sources	10	10150	CRENEY PRES TROYES	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
052200497	DURAND SERVICES	378 233 548 00205	41 avenue des frères Montgolfier	69	69680	CHASSIEU	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200498	ENGINS POIDS LOURDS SERVICES (E-P-L-S)	387 996 879 00012	29-31 avenue Eiffel ZAC de la mare Pincon	77	77220	GRETZ-ARMAINVILLIERS	Hors véhicules à traction intégrale permanente
052200499	DROME ARDECHE CHRONO	302 458 443 00124	2 chemin des Esprats ZA Les léonards	26	26200	MONTELMAR	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
0522004A0	TECHNIC TRUCK SERVICE	825 287 394 00019	18 avenue Gaston Vernier	26	26200	MONTELMAR	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
0522004A3	AUVERGNE REPARATION SERVICES	840 459 929 00013	1 rue de Pérignat	63	63800	COURNON D'AUVERGNE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004A6	GARAGE ALLIER POIDS LOURDS	838 767 291 00019	20 rue Nicolas Rambourg	03	03400	YZEURE	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
0522004B3	SUPL TACHY ex LK TACHY	894 097 997 00023	122 rue Robert Bunsen Technopôle Forbach Sud	57	57460	BEHREN-LES-FORBACH	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
0522004B4	BARNEAUD PNEUS	305 165 276 00067	LE VILLARD	05	05600	GUILLESTRE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004B5	MATERIEL INFORMATIQUE ET AUTOMOBILE SOMIA	324 801 273 00073	470 avenue de Cheval-Blanc	84	84300	CAVAILLON	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
0522004B7	GARAGE MATHIEU	306 797 192 00029	avenue Noël Navoizat	21	21400	CHATILLON SUR SEINE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004B8	CERDAGNE POIDS LOURDS	837 947 589 00029	Route de Via ZAE EL CASTELLA	66	66120	FONT ROMEU-ODEILLO-VIA	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004B9	TUCOM	300 164 035 00028	Centre routier d'Agen Péage de l'autoroute	47	47520	LE PASSAGE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004C0	CENTRE TECHNIQUE VEHICULES INDUSTRIELS CTVI	402 785 737 00022	Lasplantes ZI la Boulbène	47	47300	VILLENEUVE SUR LOT	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004C1	AISNE DIESEL SERVICES	431 279 983 00073	5 avenue de la Défense Passive	80	80136	RIVERY	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
0522004C2	ETABLISSEMENTS NIORT FRERES POIDS LOURDS	979 825 924 00017	Rue de L'Étang Delpech	76	76800	SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004C3	ETABLISSEMENTS NIORT FRERES POIDS LOURDS	979 825 924 00025	20 Avenue Normandie Sussex	76	76200	DIEPPE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004C4	ETABLISSEMENTS NIORT FRERES POIDS LOURDS	979 825 924 00033	167 Boulevard Amiral Mouchez	76	76600	LE HAVRE	Hors véhicules à traction intégrale permanente

CERCLE OPTIMA

Annexe à la décision n° 05.22.271.004.1 du 05/09/2005

Révision n° 143 du 15 avril 2024

Liste des ateliers couverts par le présent agrément et numéros abrégés correspondants

Numéro abrégé identifiant l'atelier	Nom	Siret	Adresse	DEPT	Code postal	Ville	Commentaires
0522004C5	AD FORTIA	441 717 345 00017	7 rue de l'Ouest	78	78711	MANTES LA VILLE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004C6	CENTRE DE CONTROLE VL ET PL D'AVESNELLES	334 913 704 00014	Zone industrielle	59	59440	AVESNELES	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004C7	TAKY DE LA CRAU	892.130.337.00017	10 rue Denis Papin ZI du bois de l'Euze	13	13310	SAINT MARTIN DE CRAU	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004C8	SUPL TACHY	894 097 997 00015	3 rue de la Logistique Zone d'Activité de Thal-Drulingen	67	67320	THAL-DRULINGEN	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004C9	MECALEV	834 224 545 00014	240 rue de la Croix du rail CAZOULES	24	24370	PECHS-DE-L'ESPERANCE	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
0522004D0	SARL ATELIER MECANIQUE SERVICES 44	530 838 432 00017	Rue Saint-Jacques ZI Vitry Marolles	51	51300	MAROLLES	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004D1	AISNE DIESEL SERVICES	431 279 983 00099	2 rue des Collinettes	51	51530	MARDEUIL	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
0522004D2	MATERIEL INFORMATIQUE ET AUTOMOBILE SOMIA	324.801.273 00099	115 avenue Denis Papin	84	84700	SORGUES	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004D3	CONTROL'EURE	922.003 090 00011	20 route de Paris	27	27320	NONANCOURT	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004D4	DTPL Distribution Transmission Poids Lourd	439.366.964.00013	10 route de Verdoyer le Breuil	87	87430	VERNEUIL SUR VIENNE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004D5	CHRONO SERVICES GEMENOS	978.065.878.00016	Route Nationale 8 3714 Le Vaisseau	13	13420	GEMENOS	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
0522004D6	TACHY MCS	953.194.669.00016	8 rue du Moulin Jacquet	79	79300	BRESSUIRE	Hors véhicules à traction intégrale permanente
0522004D7 A compter du 02/04/2024	PORATI BY GRASSE POIDS LOURDS	984.012.245.00010	Zone Industrielle Secteur C8 291 Rue Claude Bernard	06	06700	SAINT LAURENT DU VAR	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente
0522004D8	BARNEAUD PNEUS	305.165.276.00133	1218 route de Sisteron La Sève	04	04310	PEYRUIS	Tous les véhicules, y compris à traction intégrale permanente

Déplacement des techniciens intersites :

La dérogation relative aux dispositions applicables à la sécurité des cartes d'atelier des techniciens, et ce pour les ateliers de la même raison sociale, conformément à l'article 9 de l'arrêté ministériel du 07 juillet 2004 modifié est accordée par la décision 12.22.271.012.1 du 20 décembre 2012 sous couvert de dispositions de sécurité équivalentes et de l'application de la procédure Tco-P-001. ;

Fin

* * * *